

<https://enseignants.se-unsa.org/Examens-en-voie-pro-de-qui-se-moque-t-on>



Examens en voie pro : de qui se moque-t-on ?

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Publication date: jeudi 6 mai 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Comme souvent, les annonces du ministre ce mercredi 5 mai ont fait peu de cas de la voie professionnelle. Alors que nous alertons depuis des mois sur l'impérieuse nécessité de préparer l'adaptation des examens, une décision pour le moins bancale a été communiquée précipitamment à la profession sans véritable concertation avec les représentants des personnels.

En CAP, changement à la marge

Concernant les CAP, il eut été préférable de neutraliser la note de chef-d'oeuvre. En effet, la préparation de cette épreuve orale a été complexe cette année, en particulier pour les élèves les plus fragiles. *A contrario*, l'assouplissement des notes de CCF avait été unanimement soutenu par les organisations syndicales, c'est donc une bonne chose.

Un bac pro en impro

L'arbitrage rendu pour le bac professionnel n'a pas grand sens.

Retenir les deux meilleures notes sur *les épreuves terminales des enseignements généraux* ne reflétera pas une image fidèle de la scolarité de nos jeunes. Si les élèves ne sont pas lésés par cette mesure, il n'en reste pas moins qu'une partie des efforts investis dans certaines disciplines ne sera pas reconnu. De même, le travail fourni par les enseignants des matières non retenues aura été vain.

Le SE-Unsa soutenait un passage au contrôle continu et *a minima* une solution équilibrée semblable à celle proposée pour la philo en voie GT avec le contrôle continu en filet de sécurité.

La justification du ministère pour refuser cette proposition n'est pas convaincante et on ne peut s'appuyer sur le nombre des candidats du hors contrat (qui nne peuvent pas bénéficier du contrôle continu) pour complexifier les modalités d'examens d'une écrasante majorité de futurs bacheliers.

De plus, aucune adaptation n'a été annoncée concernant les sujets d'épreuves écrites, comme si l'année s'était déroulée normalement...

Maintenir les épreuves du bac quoi qu'il en coûte...

Le maintien des épreuves terminales est certes un marqueur important pour les familles et la communauté éducative au sens large, mais il ne peut s'opérer à n'importe quel prix. Les conditions de passation des examens dans le respect strict des protocoles sanitaires va demander un déploiement de moyens important et une mobilisation considérable des personnels et des établissements centres d'examens.

Par ailleurs, la formulation des consignes ministérielles reste floue et le sort de l'épreuve écrite d'analyse de situation professionnelle n'est pas claire... Le ministère doit donc revoir sa copie et clarifier de toute urgence sa décision.

Pour le SE-Unsa, les personnels ne doivent pas subir des décisions improvisées en dernière minute. L'année a été éprouvante dans un contexte sanitaire anxiogène et un déploiement exigeant de la réforme de la voie pro.

Les élèves de la voie pro, leurs familles et les enseignants méritent de la considération, une communication claire et les conditions d'un apprentissage apaisé.